

**Alter Egaux**  
TARN  
Association de Solidarité

**SAMEDI 6 JUILLET**  
à partir de 18 H  
MJC de Lisle sur Tarn

**CUISINE et JEUX du MONDE**

Exposition  
"NOS MINIMONDES"  
Tous migrants depuis la  
.....nuit des temps

Le repas sera préparé par nos amis de tous les pays.  
Participation libre mais nécessaire.  
Apportez des jeux de société, de plein air, traditionnels.  
Inscription souhaitable auprès d'Alter Egaux.

alter.egaux.tarn@orange.fr



## Se taire

parce que l'État français n'entend pas les voix qui demandent **le respect du droit d'asile** tel qu'il est défini par la convention de Genève de 1951.

Le mouvement des cercles de silence a été lancé en 2007 pour protester contre l'enfermement systématique des sans papiers dans les Centres de Rétention Administrative (comme celui de Cornebarrieu à proximité de Toulouse) .

L'enfermement systématique et l'expulsion des étrangers en situation irrégulière nous apparaissent comme une banalisation de graves atteintes à la dignité humaine.

Nous appelons tous ceux et celles qui le souhaitent à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse pour:

- **dénoncer ces conditions de rétention carcérale**
- **dénoncer le recours à la violence lors des arrestations dont en particulier les séparations des parents et des enfants et des couples franco-étrangers.**

### informations complémentaires :

[www.cercladesilence.fr](http://www.cercladesilence.fr)

[www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)

( association habilitée à assister les demandeurs d'asile à Cornebarrieu)

**Cercle de silence sur le marché de Lavour,  
de 10h à 11h, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois**  
contact : André Dumoulin (06 56 70 81 55)

**LA RÉTENTION EN FRANCE EN 2018**  
**Personnes enfermées et éloignées par CRA**



1069 Nombre de placements en 2018. ● 40% Taux d'éloignement par rapport au nombre de placements. ND Nombre de personnes enfermées et éloignées en 2018 non disponibles pour les LRA.

Voir aussi les chiffres d'Ile-de-France et des DOM/TOM sur le rapport

# Publication du rapport 2018 sur les Centres et Locaux de rétention administrative



## Les constats :

AUGMENTATION importante de l'enfermement des personnes étrangères en centres de rétention administrative.

AUGMENTATION de la capacité de ces lieux de privation de liberté avec 480 places supplémentaires en métropole (de 1069 à 1549)

DOUBLEMENT de la durée maximale de rétention, passée de 45 à 90 jours, à travers l'adoption de la loi du 10 septembre 2018

FORTE DEGRADATION du respect des droits des personnes enfermées.

Les six associations intervenant dans les centres de rétention administrative, ayant réalisé ce rapport, en appellent au gouvernement **pour que cessent le recours prioritaire à l'enfermement dans la politique d'éloignement des personnes étrangères et la violation des droits qui s'attachent, en toute circonstance, à la privation de liberté.**

Rapport à télécharger sur le site de La Cimade  
<https://www.lacimade.org/publication/rapport-2018-centres-locaux-retention-administrative/>